



1 an de mandat ! juin 2023 | #3

La lettre de votre #DÉPUTÉ MATTHIAS TAVEL

Député LFI-NUPES de la 8^e circonscription de Loire-Atlantique
Membre de la commission des Affaires économiques

Retraites : la démocratie est la solution !

Il y a un an, vous m'élisiez comme député. Le même jour, le président Macron perdait sa majorité absolue à l'Assemblée nationale. Un an plus tard, la situation a tourné à la crise politique.

La cause est claire : l'obstination du président à vouloir imposer l'injuste retraite à 64 ans malgré l'opposition d'une majorité de Français, d'une majorité de députés, et des syndicats.

Je combats la retraite à 64 ans à l'Assemblée et aux côtés des grévistes et manifestants. J'ai voté la motion de censure contre le gouvernement. J'ai cosigné la proposition de loi pour abroger cette réforme.

Le pouvoir utilise tous les outils autoritaires de la mauvaise Constitution de la 5^e République : temps limité, vote bloqué, et même 49-3 pour imposer le texte sans vote de l'Assemblée nationale. Un tel système n'existe dans aucune autre démocratie.

Dans le même temps, le Conseil constitutionnel a refusé la **demande de référendum que j'ai cosignée avec 250 parlementaires.**

Sans issue démocratique, la situation ne peut que se tendre. La brutalité et le mépris du pouvoir créent le désordre dans le pays.

Pour sortir de la crise, **il faut évidemment abroger la réforme des retraites.**

Mais il faut aussi revenir à la démocratie, laisser les députés voter, créer le droit au référendum d'initiative citoyenne, tourner la page de la monarchie présidentielle.

En un mot, il faut passer à la 6^e République. Là est la solution pour unir les Français.



Zoom sur...

Quelques chiffres : un an de mandat sur tous les fronts

389	interventions en séance à l'Assemblée	186	rendez-vous et échanges en circonscription
5	propositions de loi rédigées et 61 co-signées	114	interventions en Commission des Affaires Economiques
		15	rencontres avec des classes et conseils municipaux des jeunes

Saint-Brévin les Pins : M. Darmanin ne répond pas

La démission du maire de Saint-Brévin est une décision profondément humaine. Mais c'est aussi une meurtrissure pour la République. **Ce maire a démissionné parce qu'il était agressé par l'extrême-droite et abandonné par le gouvernement.**

J'ai interrogé le gouvernement sur sa responsabilité le 16 mai à l'Assemblée.

Pourquoi le ministre de l'Intérieur n'est-il pas venu sur place soutenir ce maire et le projet de centre d'accueil pour demandeurs d'asile porté par son ministère ?

Le sous-préfet de Saint-Nazaire lui a-t-il vraiment refusé une protection policière ? Pourquoi le préfet de Loire-Atlantique n'a-t-il pas interdit les manifestations de l'extrême droite ? Aucune réponse n'a été apportée à ces questions, preuve du malaise du pouvoir sur cette affaire.



Salaires : je dépose une proposition de loi pour partager les richesses

La hausse des prix étrangle le pouvoir d'achat. Dans le même temps, la France est championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires et les grands patrons gagnent plus de 1 000 fois le salaire moyen de leurs salariés.

Pour partager les richesses, j'ai déposé une proposition de loi. Je propose notamment :

- **D'indexer les salaires sur l'inflation** par une échelle mobile des salaires
- **D'augmenter le SMIC** à 1600 euros net par mois
- **De limiter de 1 à 20 les écarts de salaires** entre le PDG et le salaire le plus bas d'une entreprise
- **De préférer les salaires aux actionnaires** en conditionnant les montants versés aux actionnaires à des versements égaux aux salariés





À vos côtés dans la bataille des retraites



Saint-Nazaire

Soirée avec Anaïs Henneguelle, membre des Economistes Atterrés, pour expliquer les dangers de la réforme



Saint-Nazaire

Manifestation contre la réforme des retraites avec la NUPES



Saint-Nazaire

Meeting NUPES du 1^{er} février avec la présidente du groupe LFI Mathilde Panot



À l'Assemblée

Bataille parlementaire intense contre le passage de cette réforme illégitime, injuste et injustifiée, et pour la retraite à 60 ans



Donges

Remise d'un chèque de 30 000€ en soutien aux salariés grévistes de la raffinerie de Donges issu de la caisse de grève insoumise



Savenay

Manifestation historique à Savenay contre la réforme des retraites le 23 mars



Prix de l'électricité : la NUPES remporte une victoire

Le 3 mai, nous avons fait adopter à l'Assemblée une proposition de loi pour protéger **les communes de moins de 50 000 habitants, les PME, les artisans dont les boulangers, les bailleurs sociaux et les locataires HLM de l'envolée des prix du marché de l'électricité**, par le rétablissement de l'accès aux tarifs réglementés.

À l'Assemblée, ce texte a été porté par la NUPES, contre l'avis des macronistes. Une belle victoire pour la date anniversaire de la naissance de la Nouvelle union populaire écologique et sociale ! Le texte doit désormais être voté au Sénat.



Poste de Donges : une première victoire !

Alors que le bureau de Poste de Donges devait fermer le 5 juin, le groupe La Poste a dû reculer. Le 29 avril, 200 personnes se sont rassemblées à l'appel des élus d'opposition dongeois. J'ai participé aux côtés des habitants et syndicats à ce rassemblement. Suite à ce rassemblement il est apparu que La Poste n'avait pas respecté les formalités préalables à la fermeture. Une première victoire à mettre à l'actif de la mobilisation. Mais la décision n'est que provisoire. J'ai interpellé le Préfet et le groupe La Poste pour m'opposer à cette décision. Pour défendre le service public postal et bancaire, la bataille continue !

Et aussi en circonscription : rencontre avec des éleveurs bio à Lavau et rassemblement de soutien à la filière bio à Nantes, soutien aux greffiers du tribunal de Saint-Nazaire, visite des chantiers de l'Atlantique et rencontre avec les syndicats et la direction de l'entreprise, visite du lycée Aristide Briand et participation au concert des « Irréductibles », interpellation du gouvernement sur la situation de l'entreprise RFS (Trignac) et de la drague Samuel de Champlain (port de Saint-Nazaire), échange avec l'association d'insertion à l'APIE de Saint-Nazaire, présence au 10^e anniversaire de l'association RECIT en faveur des énergies renouvelables, soutien aux salariés d'Enedis de La Croix Gaudin, etc.

Aux cérémonies : participation aux cérémonies de la journée du souvenir de la Déportation, de la capitulation de l'Allemagne nazie, des abolitions de l'esclavage, etc.

À la rencontre des jeunes : avec le conseil municipal des jeunes à Donges et Lavau, l'école de La Chapelle-Launay, des collégiens et lycéens de Savenay, du lycée Bouloche de Saint-Nazaire, etc.

À l'Assemblée : proposition de loi contre les fermetures de services hospitaliers à cause de la loi Rist, interventions pour la création d'un pôle public du médicament, sur le projet de loi sur le nucléaire, contre le dumping dans le transport maritime en Manche etc.



PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN
avec votre député



Vendredi 14 juillet - 12h
Parc paysager de Saint-Nazaire

à l'angle de la rue Charles Lebrun et du Square François Guizot (derrière la CPAM)



Me contacter

matthias.tavel
@assemblee-nationale.fr
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP 07
Permanence parlementaire
57 Bd Victor Hugo
44600 Saint-Nazaire



RDV à la permanence !

La permanence parlementaire est ouverte au public sans rdv les mercredis de 9h à 12h au 57 bd Victor Hugo à Saint-Nazaire.
Ou sur rendez-vous :
matthias.tavel@assemblee-nationale.fr
ou 02 49 63 45 08



Suivre mon action

